

Article 31 du Règlement

du gouvernement à la Chambre, qui est de Calgary, a déclaré ce qui suit le 20 juin 1978: «Je suis un des membres fondateurs du Comité pour un Canada indépendant, et j'estime qu'une bien trop large part de notre économie appartient à des intérêts étrangers. Je sais pourquoi il en est ainsi. C'est parce que l'industrie pétrolière appartient surtout à des étrangers.»

Que fait maintenant le leader du gouvernement à la Chambre? Il appuie un projet de loi qui remettra cette industrie entre les mains d'étrangers.

Le projet de loi ne peut être adopté sans nos amendements. En fait, je dis, au nom des résidents de ma circonscription, que ce projet de loi devrait être carrément retiré par le gouvernement, par respect pour l'unité nationale.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

La séance est suspendue à 13 heures.

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL

M. Joe McGuire (Egmont): Monsieur le Président, les commerçants d'huîtres de l'Île-du-Prince-Édouard se heurtent à un problème sur le marché du Québec. La difficulté vient des deux niveaux différents d'inspection qui existent dans cette province et qui pourraient bien être institués dans n'importe quelle autre province.

Les huîtres venant des États-Unis et non d'une province canadienne échapperaient totalement à l'inspection provinciale. Les obstacles interprovinciaux au commerce forcent les commerçants à satisfaire à des normes différentes selon les provinces.

Les huîtres en question ont été jugées acceptables par des inspecteurs fédéraux avant d'être expédiées de l'Île-du-Prince-Édouard et par d'autres inspecteurs fédéraux à leur arrivée au Québec, mais elles ont été refusées et retournées par les inspecteurs provinciaux. Nos pêcheurs et commerçants d'huîtres sont durement éprouvés.

Nous avons signé un accord de libre-échange avec les États-Unis. Nous songeons à engager d'autres pourparlers de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique. Pourtant, dans notre propre pays, nous sommes confrontés à des pratiques commerciales restrictives qui, dans des

cas comme celui des huîtres, peuvent être réellement injustes envers des produits d'une autre région.

Il faut mettre de l'ordre dans nos propres affaires avant de nous lancer dans la négociation d'un autre accord de libre-échange, d'autant plus que le prochain pourrait être encore plus désastreux que celui dans lequel le gouvernement nous a engagés.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, l'année dernière, à pareille date, nous vivions le drame du meurtre de 14 femmes à l'École polytechnique de Montréal. C'est une journée de deuil pour tous les hommes et toutes les femmes de conscience à qui elle rappelle que la misogynie, cette haine aveugle des femmes, ne peut avoir qu'un dénouement tragique.

Il ne s'agit pas d'un cas isolé et le meurtrier n'a pas agi au hasard. Comme des centaines de ses semblables, il est le produit inévitable d'une société qui dégrade et déhumanise les femmes. Seulement en Ontario, des douzaines de femmes sont mortes au cours des deux dernières années. Nous nous souvenons seulement du nom de quelques-unes d'entre elles: Annette Orrico, Valerie McKay, Sakina Pabani, Jane Cunningham, Heather Pelletier, Nancy Simansky, Gabriella Christian et Monique Girard.

Mais aujourd'hui nous rappelle aussi que le deuil ne suffit pas. Nous devons tous travailler au changement.

* * *

[Français]

LA TRAGÉDIE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre des Sciences): Monsieur le Président, c'est une bien triste journée aujourd'hui. Elle commémore un drame épouvantable qui a coûté la vie à 14 jeunes femmes, futures ingénieures. Tout destinait ces étudiantes à un avenir brillant. Il n'a fallu que quelques secondes à un individu en mal de vivre pour venir tout détruire. Un an plus tard, la plaie est encore très grande et nous réalisons que jamais les Québécois et les Canadiens ne pourront oublier ce terrible événement.

Au nom du ministre des Sciences et en mon nom personnel, je voudrais témoigner à nouveau toute ma sympathie à chacun des parents qui ont dû réapprendre à vivre à la suite de la perte de leur fille et à la direction de l'École polytechnique et à tous les étudiants et étudiantes, tout mon respect et mon admiration pour avoir réussi à traverser cette dure épreuve.